



**Mairie de LE TORQUESNE**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil douze et le vingt sept septembre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Sylvain MARIE**..

Étaient présents : M. Sylvain MARIE, M. Gérard BOURG, Mme Marie-Christine DEROCHE-REHEL, M. Xavier DUCY, M. Cyril REMEUR, Mme Jeanne GONCALVES, M. Philippe BECQUEMONT, M. Jacques AUBER, Mme Mauricette HENRI.

Étaient absents excusés : Mme Thérèse GUILLARD, Mme Pierrette LAVAL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Secrétaire : M. Gérard BOURG.

---

### **DÉLIBÉRATION AJOURNÉE : Défibrillateur**

La délibération concernant l'achat d'un défibrillateur est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

0 VOTANTS  
0 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2012-008 : Travaux VC N°3**

Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis, Monsieur le Maire rappelle que pour effectuer les travaux de la VC N°3 "Route de Saint-Hymer", l'entreprise Eiffage a été retenue pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité  
- décide de choisir l'entreprise Eiffage pour la réalisation des travaux de renforcement sur la VC N°3 "route de Saint-Hymer".

8 VOTANTS  
8 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **QUESTIONS DIVERSES**

- L'installation du matériel de loisirs, notamment la table de ping pong, est prévue pour le weekend du 10 octobre auprès du terrain de tennis.

- Monsieur le Maire évoque l'idée du regroupement de l'école de Saint-Hymer avec celle de Le Torquesne. Il indique que, pour l'instant, il ne s'agit que d'une hypothèse. Rien n'est décidé au niveau de l'Intercom Blangy Pont l'Évêque.

- La consultation concernant la mise en place des panneaux d'identification vient d'être envoyée auprès de six organismes.
- L'appel d'offres pour la reprise des concessions dans le cimetière communal est pratiquement finalisé.
- Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'organiser une nouvelle réunion afin d'actualiser les informations du site internet de la commune. En effet, la consultation du site internet de la commune est en constante progression depuis le début de l'année.
- Madame GONCALVES présente le déroulement de la manifestation du samedi 29 septembre 2012 : présence de la chorale De Si De La, organisation d'une exposition de photographies. Par ailleurs, elle souhaiterait la mise en place d'une signalétique concernant les tombes restaurées du cimetière.
- Monsieur Vavasseur a déposé une demande afin de stationner un camion à pizzas sur le terrain qu'il possède dans la commune. Sa demande sera examinée ultérieurement, un complément d'information est demandé.
- Le repas des aînés est prévu pour le dimanche 6 avril 2013.
- Suite à la réunion du syndicat d'eau potable de la Haute Dorette, Monsieur Bourg informe le conseil municipal que le prix de l'eau n'augmentera pas pour l'année prochaine. Un euro supplémentaire sera demandé à chaque abonné afin de palier aux problèmes des fuites d'eau. L'assurance facultative auparavant demandée, ne sera pas reconduit pour l'année 2013.
- Madame Henri attire l'attention du conseil municipal sur le fait que de nombreuses sociétés commerciales se présentent comme étant mandatées par la mairie afin de démarcher les habitants de la commune. Monsieur le Maire propose qu'un courrier soit adressé à chaque administré afin de les informer que la mairie ne cautionne en aucune manière ces entreprises.